

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE

PROJET D'ÉNONCÉ DE VISION STRATÉGIQUE EN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Avis est donné par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la MRC de La Haute-Yamaska, qu'une assemblée publique portant sur le projet d'énoncé de vision stratégique en matière d'aménagement du territoire se tiendra comme suit :

DATE : 5 juin 2025

HEURE : 18 h 30

LIEU : salle du conseil de la MRC de La Haute-Yamaska, 142, rue Dufferin, bureau 100 à Granby.

L'assemblée publique, tenue par la commission d'aménagement de la MRC, aura pour objet d'expliquer le projet d'énoncé de vision stratégique et d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

L'énoncé de vision stratégique est une image globale de ce que souhaite devenir une collectivité au terme d'un horizon de planification qui a été préalablement retenu. Celle-ci guide l'organisation dans la gestion du changement souhaité. Pour la MRC, elle sert à assurer la cohérence des actions que sous-tendent l'adoption obligatoire d'un schéma d'aménagement et de développement, l'adoption de tout document de planification ou l'exercice de ses autres compétences en général.

Toute personne intéressée peut consulter le projet d'énoncé de vision stratégique en matière d'aménagement du territoire, au bureau de chaque municipalité locale située sur le territoire de la MRC, de même qu'au bureau de la MRC situé au 142, rue Dufferin, bureau 100 à Granby. La copie du projet d'énoncé de vision stratégique peut également être consultée sur le site Internet suivant : <https://haute-yamaska.ca/revision-du-schema-damenagement-et-de-developpement/>

Fait à Granby (Québec), ce 2 mai 2025.

Le directeur général et greffier-trésorier,

(Signé)

Jean Hogue

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné(e), Sofiane Fiala Directeur général adjoint de
NOM TITRE
la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton certifie avoir publié l'avis public ci-haut
MUNICIPALITÉ
conformément à la loi, en la manière ordinaire prévue, le 5 mai 2025, entre 8h00 et 16h30 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 5 mai 2025.


.....
SIGNATAIRE